

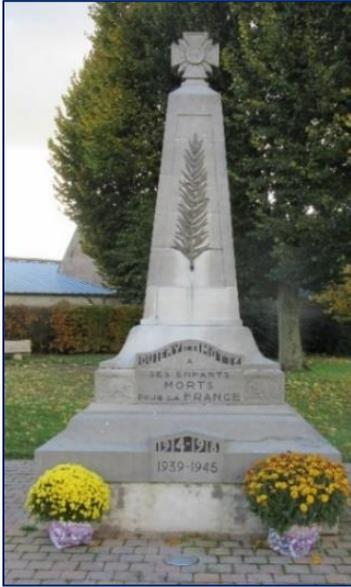


# QUIÉRY-LA-MOTTE

## FLASH INFOS



**11 NOVEMBRE 2023 : 105<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice**



Le Maire, le Conseil municipal et les anciens combattants vous convient à la :

### **cérémonie du 11 novembre**

**10 h 30 : Rassemblement à la mairie et dépôt de gerbe au monument aux morts avec la participation des enfants de l'école publique et de leurs enseignants et parents.**

**11 h : À la mairie.**

- Remise de la médaille du travail.
- Remise des prix du concours de maisons fleuries par le comité des fêtes.

Un vin d'honneur clôturera la manifestation

**Dans le cadre de cette commémoration, nous présentons à votre souvenir deux soldats Quiérysien qui sont morts dès le début de la guerre.**

#### **BARRE Gustave François**

Né le 15 juillet 1880 à Izel-lès-Equerchin (fils de BARRE François et de DUMARQUEZ Julie). Il s'est marié avec SARAZIN Emilie le 14 décembre 1907 à Vitry en Artois, ils ont eu 3 enfants nés à Izel-lès-Equerchin : Arthur né en 1908, Gustave né en 1909 et Félicien né en 1912. La famille résidait à Quiéry-la-Motte à la déclaration de la guerre.

#### **Situation militaire avant-guerre :**

Il est incorporé au 1<sup>er</sup> Régiment de Zouaves à compter du 25 novembre 1901. Il participe à la campagne d'Algérie du 26 novembre 1902 au 20 octobre 1904. Puis, Il est envoyé dans la disponibilité le 20 octobre 1904 et versé dans la réserve.

**Situation militaire pendant la guerre :** Gustave BARRE est rappelé 2 jours après la mobilisation du 1<sup>er</sup> août. Arrivé au corps d'armée le 3 août 1914 avec la distinction de Soldat de 1<sup>ère</sup> classe au 1<sup>er</sup> Régiment de Zouaves. Ce régiment fut engagé au Chatelet en Belgique le 22 août 1914 mais, il doit se replier à Clermont le 25 août. Le 13 septembre, il attaque l'ennemi à Fismes dans un combat acharné et meurtrier. Du 20 au 26 septembre, il repousse les assauts allemands au plateau de Paissy. Le régiment est envoyé précipitamment pour participer à la première bataille d'Ypres du 10 octobre au 15 novembre 1914. Gustave BARRE y est porté disparu au combat, au bois de Boesinghe en Belgique le 15 novembre 1914 ; il a été « tué à l'ennemi ».



## **THEDREZ Augustin Emile Alexandre Joseph**

Né le 21 décembre 1874 à Quiéry-la-Motte (fils de THEDREZ Emile et de COASNE Pauline). Il s'est marié le 05 octobre 1907 avec FLAHAUT Marie Reine.

### **Situation militaire avant-guerre :**

Augustin THEDREZ est tout d'abord exempté en tant qu'aîné d'une veuve. Il rejoint individuellement le 33<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie le 12 novembre 1895 où il est incorporé comme soldat de 2<sup>ème</sup> classe. Il est passé dans la réserve le 01<sup>er</sup> décembre 1898.

### **Situation militaire pendant la guerre :**

Augustin THEDREZ est rappelé au 5<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie le 03 août 1914. Battu à la bataille de Charleroi, le 5<sup>ème</sup> R.I. se replie vers Guises. En septembre, il participe à la bataille de la Marne. Augustin THEDREZ est transféré au 9<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie le 6 décembre 1914. Le 9<sup>ème</sup> R.I. est affecté à la défense du canal de Lo près de l'Yser. La journée du 1<sup>er</sup> janvier n'est pas à la fête : l'ennemi fait sauter deux de nos tranchées ; mais au nord, le 9<sup>ème</sup> R.I. gagne du terrain.

Augustin THEDREZ, blessé, est amené à l'hôpital militaire du front près de Furnes (en Belgique) le 01<sup>er</sup> janvier 1915 où il décède de ses blessures. Il a été cité à l'ordre du jour de son Régiment : « Soldat très brave, mort glorieusement le 1<sup>er</sup> janvier 1915, à Furnes en Belgique, des suites de ses blessures. » Il est décoré à titre posthume de la Croix de guerre avec étoile de bronze.



## **CCAS : DISTRIBUTION DU COLIS DE NOËL**



Le colis sera distribué **le samedi 16 décembre entre 9h et 12h**. En cas d'absence, veuillez prévenir en mairie.  
Merci !

## **BRÛLAGE de DÉCHETS**



Nous vous rappelons **qu'il est interdit de brûler des déchets verts** (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Merci pour les voisins et l'environnement

## **POUBELLES**



Nous vous remercions de bien vouloir sortir vos poubelles la veille au soir de la collecte et de les rentrer au plus tard le soir de la collecte. Ceci pour laisser la place aux piétons sur les trottoirs, d'éviter que les poubelles ne s'envolent lors de fort coup de vent ou tempêtes et dans le cadre du plan Vigipirate.

## **TÉLÉTHON**



**Samedi 25 novembre matin** : L'association « Escapades Quiérysiennes » passera pour vendre des brioches.

**Samedi 09 décembre 2023** : porte à porte dans la matinée avec vente de cases par les associations Quiérysiennes.